

## La Culture, ciment de la cohésion nationale

### LES CHIFFRES

#### 420 M€ :

progression des moyens en faveur de la culture depuis 2007.

**28 M** : nombre de visiteurs dans les musées français en 2011.

**4 Mds€** : crédits accordés aux Monuments Historiques entre 2009 et 2019.

### L'ESSENTIEL

- Le Président de la République a prononcé le 24 janvier son discours de vœux au monde de la culture, où il a rappelé l'importance de la culture en temps de crise, « *le moteur du dynamisme de l'économie et le gage indispensable pour que nos territoires demeurent attractifs.* »
- **La culture s'est rapprochée des français, par des actions d'investissements dans les territoires** (plan musées en région), **et de décentralisation des œuvres** (Pompidou Mobile...).
- **La gratuité dans les musées nationaux** a permis d'enregistrer notamment **une augmentation de la fréquentation du public des jeunes de moins de 25 ans.**
- **L'audiovisuel public a connu une refonte sans précédent avec la suppression de la publicité et la transformation de France Télévisions en une entreprise unique.**
- **L'Hadopi, processus à visée pédagogique,** protège la création depuis 2010 grâce au **dispositif de réponse graduée.**
- Dans un contexte budgétaire extrêmement contraint, **le budget de la Culture est sanctuarisé.**

### ÉLARGIR L'ACCÈS DE TOUS A LA CULTURE

La culture doit être accessible à tous, c'est pourquoi différentes mesures et programmes ont été mis en place pour la rapprocher des Français.

- **La gratuité des musées et monuments de l'État** pour les jeunes européens de moins de 25 ans et pour les enseignants **a été mise en place en 2009.** Les musées français ont accueilli plus de **28 M de visiteurs en 2011.** Il s'agit de la **plus forte augmentation enregistrée depuis 2007,** portant **la progression totale de la fréquentation sur ces cinq dernières années à plus de 10 %.**

Les enquêtes réalisées depuis 2010 par la Direction générale des patrimoines, qui ont concerné près de 10 000 visiteurs de musées en France font **percevoir trois aspects de la transformation du public des musées : plus grande présence des jeunes visiteurs, accroissement du nombre des visites familiales, développement du tourisme culturel populaire.**

- **Le plan pour les musées en région,** lancé en septembre 2010, **visé à déployer une politique d'investissement de l'ensemble de nos territoires, pour apporter au plus près de nos concitoyens une offre culturelle riche et diversifiée.** Il permet d'accompagner la construction ou la rénovation de 79 musées en France : **70 M€ ont été engagés sur le projet de loi de finances 2011-2013.** Ce plan confirme l'aide de l'État aux collectivités les plus engagées en faveur des musées de France.
- **14 propositions pour le développement de la lecture** ont été faites en mars 2010, afin de **renforcer la politique partenariale avec les collectivités territoriales et les associations,** d'étendre les horaires d'ouverture des bibliothèques, de proposer un contrat numérique pour les médiathèques, de **lancer des « contrats territoires-lecture » ciblés dans les quartiers périphériques et les zones rurales** et enfin de **développer des programmes de médiation.** Au total, c'est près de **100 M€** qui seront mobilisés sur 3 ans.
- **Une nouvelle politique en faveur de l'outre-mer a été menée,** avec le lancement d'équipements structurants tels que la Maison des mémoires et des cultures guyanaises à Cayenne ou le musée de Mayotte. La formation et l'éducation artistique et culturelle, ainsi que la valorisation des patrimoines immatériels (États généraux du multilinguisme à Cayenne en 2011,...) ont été au cœur des préoccupations de l'État.

- **Les grands établissements culturels ont décentralisé une partie de leurs œuvres** pour les rapprocher des publics : **le Centre Pompidou Mobile**, inauguré en mai 2010, irrigue les territoires où l'offre de proximité en matière d'art moderne et contemporain n'est pas toujours disponible ; **le musée du quai Branly** s'établit dans la banlieue parisienne, où il propose des ateliers culturels.
- **Par ailleurs, la télévision étant le premier vecteur d'accès à la culture, nous avons souhaité** déployer rapidement la télévision numérique terrestre. Tous les français bénéficient maintenant de 18 chaînes gratuites en qualité numérique. Le Gouvernement a prévu un effort financier global s'élevant à près de **300 M€ sur 3 ans**.

## **PROTÉGER LE PATRIMOINE ET ENCOURAGER LA CRÉATION**

**Préserver l'héritage patrimonial de la France est aussi important qu'encourager sa fibre créative, c'est pourquoi nous n'avons eu de cesse d'associer passé et présent.**

- L'engagement a été pris par le Président de la République d'engager, à compter de 2009, **4 Mds€ sur dix ans pour la restauration des Monuments Historiques**.
- **Le plan spectacle vivant**, présenté en juin 2011, réaffirme la place centrale de l'art et des artistes, structure l'emploi en accompagnant les parcours professionnels des artistes, conforte le monde du cirque et des arts de rue, et enfin consolide notre présence européenne et internationale. **12 M€** ont été mobilisés sur la période 2011-2013.
- **L'audiovisuel public a été réformé :**
  - 1) **La suppression de la publicité le soir sur les chaînes de la télévision publique**, mise en œuvre en 2009 (définitive en 2016) a permis de **sortir le service public des contraintes d'audience**.
  - 2) **La transformation du groupe France Télévisions en une entreprise unique a été effectuée** en 2009. Il importe aujourd'hui de **faire évoluer avec une organisation moins centralisée, et permettant de renforcer les identités éditoriales spécifiques de chacune des chaînes**. Le virage éditorial a permis de réaffirmer la spécificité de France Télévisions, à travers une offre culturelle plus dense et plus créative.

## **ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE NOS INDUSTRIES CULTURELLES ET DE MÉDIAS ET LEUR TRANSITION VERS L'UNIVERS NUMÉRIQUE**

**En soutenant le développement des médias français, et en leur donnant un nouveau souffle, nous avons voulu les faire entrer de plein pied dans l'ère numérique.**

- **L'Hadopi** a été mise en service en octobre 2010. Elle protège notamment les œuvres des atteintes à leurs droits à travers **la réponse graduée**, dispositif reposant sur l'envoi de « recommandations » aux internautes dont l'accès a servi à mettre à disposition, télécharger ou accéder à des œuvres protégées par un droit d'auteur. **Processus à visée pédagogique, il permet de protéger ceux qui contribuent à la création**. Au total, l'Hadopi a contacté environ **470 000 personnes une première fois**, les mettant en garde contre les risques du téléchargement illégal. **Une deuxième recommandation a été émise auprès de 20 000 personnes**, et une troisième auprès d'une trentaine de personnes. **La récurrence est donc très faible, ce qui conforte le caractère pédagogique du dispositif**.
- **Des États généraux de la presse écrite** se sont tenus. En 2009, le Président de la République a identifié quatre grands objectifs d'intervention pour la presse écrite : moderniser le modèle français, **réinventer la presse à l'ère du numérique** et adapter la contribution publique à ses enjeux, **défendre les valeurs et les métiers du journalisme, conquérir de nouveaux publics** et soutenir une politique d'innovation permanente. L'ensemble des mesures a débouché sur un plan de relance triennal : **les dotations en faveur de la presse ont progressé de plus de 50 %** et représentent plus d'**1,3 Mds€ mobilisés sur 3 ans**.

**L'ensemble des FOCUS et CLÉS-ACTU : <http://www.porte-parole.gouv.fr>**  
**Gérer votre abonnement : <http://kiosque.porte-parole.gouv.fr/abo/cles-actu>**